

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Chalais soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Requérants et propriétaires : ENGLISH Jacquelyn et Peggy Ann
Auteur des plans : MAXTALL SA
Projet : Rénovation chalet, modifications fenêtres et balcon, PAC ext air-eau
Parcelle : 2195, Folio : 14, Lieu-dit : "Sinliette"
Village : Chemin du Bouillet 8, Vercorin
Zone : résidentielle petit chalet 0.25
Coordonnées: 2.607.040 / 1.122.915
Dérogation : Zone réservée

Requérants et propriétaires : WEY LOPEZ Judith Hedwig Katharina et LOPEZ Carlos Roberto
Auteur des plans : Bureau Ingénieur Civil KESSLER Christian
Projet : Consolidation du talus avec réfection du mur et création de 2 places de parc couvertes
Parcelle : 2122, Folio : 13, Lieu-dit : "Les Lagettes"
Village : Impasse des Biollys 4, Vercorin
Zone : Résidentielle petit chalet 0.25, protection archéologique
Coordonnées : 2.607.325 / 1.122.885
Dérogation : Art 37 RCCZ + zone réservée

Requérante et propriétaire : PELLEGRINO Valérie
Auteur des plans : CARRON-LUGON SA
Projet : Installation d'un poêle à pellet avec un conduit en façade Ouest
Parcelle : 3972, Folio : 30, Lieu-dit : "Les Crétouilles"
Village : Impasse Jolimont 4a, Réchy
Zone : habitat résidentiel villa de plaine 0.30 + protection archéologique
Coordonnées : 2.604.360 / 1.123.510

Requérant et propriétaire : MASSEREY Nicolas
Auteur des plans : DEVANTHERY Daniel architecte
Projet : Pose de containers
Parcelle 3553 – DSDP 4398, folio : 26 Lieu-dit : "Les Clous"
Village : Chemin des Clous 3, Réchy
Zone : Industrielle + PAS 4
Coordonnées : 2.603.540 / 1.123.190

Les plans peuvent être consultés au centre administratif communal de Chalais les jours d'ouverture des bureaux, soit lundi, mercredi et vendredi de 8 h 00 à 12 h 00.

Les oppositions ou observations éventuelles doivent parvenir à l'Administration communale, par écrit, sous pli recommandé, dans les **30 jours** qui suivent la présente publication.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Chalais, le 20 octobre 2023/ar